

AVIS PUBLIC

PUBLICATION DU RÈGLEMENT N° 2631

AVIS PUBLIC est donné que le 24 mars 2025, le conseil municipal de la Ville de Sorel-Tracy a adopté le Règlement n° 2631 intitulé :

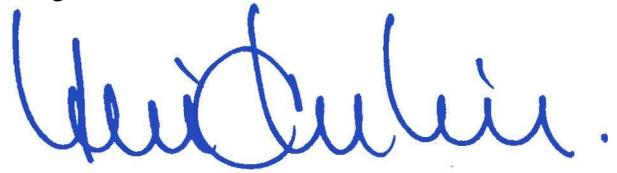
« Règlement décrétant l'exécution de travaux d'entretien et de mise à niveau de la centrale de traitement de l'eau du 78, chemin des Patriotes, le paiement d'honoraires professionnels pour la réalisation de plans et devis et l'exécution de travaux pour l'aménagement du quai Richelieu du 50, rue de la Reine, et autorisant, à ces fins, un emprunt de 15 100 000 \$ »

AVIS PUBLIC est aussi donné que le règlement n° 2631 a été approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 6 mai 2025.

AVIS PUBLIC est enfin donné que ce règlement a été déposé au bureau du greffier, à l'hôtel de ville de Sorel-Tracy situé au 71, rue Charlotte, et que toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture et sur le site Internet de la Ville au www.ville.sorel-tracy.qc.ca.

FAIT À SOREL-TRACY, ce 12^e jour de mai 2025.

Le greffier,



René Chevalier